

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 28 juin 2017

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, M. Christian CHARRIERE, Mme Christelle MURON, M. Jacques BRUNEL, M. Jean-Claude RICHARD, M. Yannick SEYCHAL, M. Cédric ARNAUD, Mme Séverine CARTON.

Absents excusés : M. Lucien ESTINES et Mme Laurence CROZAT qui ont donné respectivement procuration à Mme Christelle EYCHENNE et M. Franck CHAUVE.

Absents : M. Ludovic LANDRÉ et Mme Sylvie NIVOIX.

Avant d'aborder la séance M. le Maire présente ses condoléances à la famille de M. PETITBOUT Albert suite à son décès.

Puis abordant l'ordre du jour, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le choix du bureau de contrôle pour les travaux de rénovation du camping suite à réunion d'ouverture des plis de ce jour et **DECIDE** de retenir : SOCOTEC pour le contrôle technique et la coordination SPS pour 3 165 € HT ; QUALICONSULT pour la recherche d'amiante pour 850 € HT sur la base de 20 tests.
- **ADOpte** le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du Service de l'eau ;
- **ADOpte** le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du Service de l'assainissement ;
- **DECIDE** d'adhérer au service TIPI Régie pour la cantine municipale ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la mise en place du nouveau logiciel ;
- **DECIDE** de supprimer les deux régies existantes pour en créer une seule regroupant les deux écoles dénommée « régie de recettes de la cantine municipale de Noirétable » ;
- **DONNE** délégation au Maire, pour prendre les arrêtés de création, modification et suppression des régies de recettes et d'avances sur la Commune ;
- **FIXE** le régime indemnitaire des régisseurs dans la limite des taux prévus par la réglementation en vigueur ;
- **DECIDE** de retenir l'entreprise ADTEC CONTROLE (4 254 € HT) pour le passage caméra dans le réseau unitaire qui nous reste à réaliser à l'opération 39 du budget EAU ;
- **ACCORDE** une subvention façade de 510 € à Mme DERUE Josette, pour la réfection de sa maison sise 7 rue de la Conche ;
- **ACCORDE** une subvention façade de 762 € à Mme GIRAUD Hélène, pour la réfection de sa maison sise au lieu-dit « Le Puy des Portes » ;
- **ACCEPTTE** la délibération modificative budgétaire nécessaire pour inscrire ce deux dépenses au budget primitif 2017 ;
- **EST INFORME** qu'une parcelle située au lieu-dit « Grand Bois », section H n° 333, d'une superficie de 705 m² est présumée vacante et sans maître. A l'issue du délai de 6 mois après affichage (2/06/2017) si aucun propriétaire ne s'est fait connaître, la vacance de ce bien sera déclarée et ce bien pourra être intégré au patrimoine de la Commune. Le Conseil devra alors délibérer sur cette intégration.
- **EST INFORME** du courrier de remerciements des gérants du restaurant de la Grillotière concernant la réalisation de leur terrasse.

- **EST INFORME** de la demande d'Orange pour supprimer la cabine téléphonique située 2 rue des Tilleuls ;
- **EST CONSULTE** pour la réalisation d'une liste de 5 délégués titulaires et 3 suppléants pour les élections sénatoriales de vendredi 30 juin 2017.
- **EST INFORME** des trois spectacles prévus cet été dans le cadre des enveloppes d'animations avec le Casino de Noirétable : VTT et podium le 15/07/2017, Spectacle « Les Noces de Rouille » le 11/08/2017 et Spectacle « L'Homme qui plantait des arbres » le 7/10/2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est **levée à 20h50**.